



## Altérité et valuation dans les emplois absolus de *enough* et *too*

Moreau Catherine

### Pour citer cet article

Moreau Catherine, « Altérité et valuation dans les emplois absolus de *enough* et *too* », *Cycnos*, vol. 23.1 (Le Qualitatif), 2006, mis en ligne en juin 2006.  
<http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/667>

Lien vers la notice      <http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/667>  
Lien du document      <http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/cycnos/667.pdf>

*Cycnos, études anglophones*  
revue électronique éditée sur épi-Revel à Nice  
ISSN 1765-3118      ISSN papier 0992-1893

### AVERTISSEMENT

*Les publications déposées sur la plate-forme épi-revel sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle. Conditions d'utilisation : respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.*

*L'accès aux références bibliographiques, au texte intégral, aux outils de recherche, au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant l'article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs. Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement, notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site épi-revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés ou imprimés par les utilisateurs. L'université Côte d'Azur est l'éditeur du portail épi-revel et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site. L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe d'épi-revel.*

## Altérité et valuation dans les emplois absolus de *enough* et *too*

Catherine Moreau

Université de Bordeaux 3 TELANCO (JE2385) ;  
[catherine.moreau@u-bordeaux3.fr](mailto:catherine.moreau@u-bordeaux3.fr)

This paper sets out to characterize the qualitative values of enough and too when used in elliptic constructions in which the referential norm is not realised. It is shown that enough may take two values. It is negatively oriented when any progress towards the zone of excess on the gradual scale is blocked (*I've had enough of it*); it is positively oriented when such a zone is not taken into account, thus opening the access to the associated notion, may it be gradable or not (*she's happy enough; your word is enough*). Also considered is the use of too that takes a value of high degree in the associated notion (*too kind of you*). This investigation accounts for corresponding zones of valuation between the semantic scale of degrees and the gradient of the associated notion.

Catherine Moreau, titulaire d'une thèse de linguistique théorique et formelle sur les énoncés hypothétiques en anglais (Paris 7), est Maître de Conférences à l'U.F.R. des Pays anglophones de l'université de Bordeaux 3. Membre de l'équipe de recherche TELANCO (JE2385), elle travaille dans le cadre de la théorie des opérations énonciatives et s'intéresse particulièrement aux phénomènes de validation (le réel, le fictif), aux différents aspects de la modalité et à l'intensité.

### I. Introduction

Cette étude fait suite à un travail récent<sup>1</sup> sur le fonctionnement des adverbes *enough* et *too* liés à un repère explicite qui apparaît sous la forme d'une proposition infinitive, ou d'une conjonctive résultative en *so that*, ou encore d'un GP :

---

<sup>1</sup> C. Moreau (2005)

- [1] She is tolerable, but not handsome **enough to tempt**  
ME. (J. Austen, *Pride and Prejudice*)  
[2] [...] and it would take [...] an awful lot of time to  
rob you of **enough** [money] **so that** you'd even notice  
it. (A. Chandler, *The Big Sleep*)  
[3] 'No!' exclaimed Mr Emerson, in **much too** loud a  
voice for church. (G.M. Forster, *A Room with a View*)

Ce repère, qui est construit à partir d'une relation prédicative ( $RP_2$ ) elliptique ou non en surface, est considéré comme le repère constitutif (le thème) : il représente la norme correspondant à ce qui est requis pour construire le degré jugé suffisant ou excessif. Il prend une valeur résultative dans tous les cas.

L'adéquation à la norme (*enough*) engendrera l'accès au possible, la non-adéquation (*not enough/too*) le bloquera.

Le degré défini par *enough* est donc fortement lié au phénomène de validation.

Il a été proposé une représentation graphique bi-polaire de la notion de suffisance, sous la forme d'une échelle graduelle :

*Enough* représente le pôle constitutif de la gradation : c'est le degré qui atteint le seuil déclencheur de validabilité de l'état de chose ( $RP_2$ ) qui est le repère constitutif par rapport auquel on évalue ce degré.

*Too* et *not enough* représentent l'altérité, zone graduelle de blocage de la validabilité du repère constitutif ( $RP_2$ ), puisqu'ils renvoient respectivement à l'au-delà et à l'en-deçà sur l'échelle sémantique orientée, par rapport à ce degré unique qu'est *enough*.

Cette échelle sémantique est orientée, comme l'indique l'équivalence sémantique entre *not enough* et *too little* du fait que la négation inverse cette orientation :

- [4] The Bush Administration didn't pay **enough**  
attention to terrorism. They paid **too little** attention to  
terrorism. (BBC World Service, 30/03/04)

Enfin, chose capitale pour la suite de cette étude, cette échelle graduelle n'est pas le gradient dont est muni un domaine notionnel.

## II. Emploi dit 'absolu'

L'emploi absolu est une des caractéristiques que partage la construction de la suffisance avec les constructions comparatives<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> R. Rivara (1993 : 41) : 'Les emplois dits (syntaxiquement) *absolus* des adjectifs [...] sont caractérisés par l'absence de référence à un comparant. Ils semblent

Dans les deux cas de figure le repère est implicite<sup>3</sup>, mais même implicite, il a une existence puisqu'il est repère constitutif : *That's better // That's good enough / that's too bad !*. Ces énoncés ne sont interprétables que par rapport à une norme subjective, directement liée à l'énonciateur.

Par conséquent on ne s'intéressera pas ici de savoir si l'adéquation ou la non-adéquation du degré atteint donne accès ou non à un état de chose représenté à droite car cela n'est pas pertinent : *That's good enough (\*to do what ?) / that's too bad (\*to do what ?)*.

Plusieurs questions se posent, qui sont liées :

- comment retrouver et spécifier le repère constitutif ?
- comment définir le degré atteint dans la notion ? *Enough* conserve-t-il alors sa valeur d'outil d'accès ? *Not enough* et *too* celle d'outil de blocage ?

Pour cela nous allons prendre en compte le pôle constitutif *enough* et les zones altérées par rapport à lui, permettant alors une étude qualitative car valutative de cette question.

En français la représentation de la suffisance met en évidence, dès le départ, le lien qui existe entre qualitatif et quantitatif : en effet, *assez* était associé à une idée de (grande) quantité :

[5] Plus riche **assez** que ne se monstroit celle Qui  
apparut au triste Florentin, Jettant ma veue au rivage  
Latin, Je vy de loing surgir une Nasselle. (Du Bellay,  
Songe, 13)

On retrouve cette idée en anglais contemporain dans :

[6] ‘You sweated **enough**’, Robert Jordan said. ‘I  
thought it was fear’. [tu as sacrément/drôlement  
transpiré] (E. Hemingway, *For Whom the Bell Tolls*)

Le terme français *assez*, dont le sens premier était *beaucoup* (sens conservé en italien avec *assai*), est passé par l'idée de proximité dans l'emploi de *à beaucoup près* (mis pour *d'assez*), notion que l'on retrouve dans son étymologie latine *adsatis* où *ad-* signifie ‘mettre près, placer à côté’, puis ‘mettre en plus’ (de là l'idée d'ajout : *addere*,

---

véhiculer une information « absolue » (non relative à un repère). [...] Les normes qu'ils mettent en jeu restent *implicites*.

<sup>3</sup> S. Whittaker (1995 : 164), dans son étude sur les comparatives, parle de ‘constructions tronquées’ où ‘le deuxième terme de comparaison devient redondant lorsque l’éton est identifiable par d’autres moyens’.

*addition, add*). Plus tard on trouve l'idée d'excès, de satiété, où la quantité est prête à déborder des limites :

[7] Là mengeront les povres à suffire. [= à satiété]  
(Marou, *Psaumes*, 18)

voire de rejet :

[8] 'Il suffit ! J'en ai assez ! Trop c'est trop !

De même en anglais: '*enough is enough!*'.

On remarque ainsi dans le cas de *enough* des emplois à orientation négative ou positive. Il faut donc tenir compte du contexte et de la situation énonciative pour mettre en évidence cette valuation dont *enough* est porteur.

Nous laisserons de côté dans cette étude l'emploi de *enough* avec certains 'adverbes de phrases' qui semblent poser à nouveau le problème de la validabilité d'un état de chose.

### III. *Enough* à valuation négative

#### III.1. Rejet de l'altérité

Dans l'orientation négative de *enough* on désire s'arrêter à la limite établie par le degré atteint, qui sert de norme subjective. La continuité vers l'espace restant<sup>4</sup> (au-delà) est rejetée. Ce rejet peut être explicité en contexte par *sans* en français ou son équivalent anglais *without* qui nous maintient en-dehors (*out*) de cette zone d'excès :

[9] Suffise toy de congnoistre mes deffaultes... sans les donner a congnoistre à tout le monde. (Scève, *Flamete*, ch.18)

[10] You've got **enough** bad habits without adding to your repertoire. (S. Delaney)

Les notions négatives *deffaultes* et *bad habits* préparent l'orientation. D'autre part, on remarquera une construction argumentative : [9] et [10] sont des reproches. Ces énoncés reposent sur l'existence d'un préconstruit repris sous la forme du GP à droite avec valeur de rejet. Ainsi le degré atteint dans la quantité associée à la notion représente un seuil-limite acceptable par l'énonciateur. L'au-delà lui est

---

<sup>4</sup> La position qu'adopte G. Col (2001) sur *already* dans son acception modale est compatible avec ce traitement de *enough*, d'autant plus que ces deux marqueurs peuvent apparaître dans le même contexte. Comme lui, nous tiendrons compte du point atteint et de l'espace restant à couvrir.

inacceptable. La zone altérée est rejetée, signifiant par là qu'en conséquence (valeur résultative) il n'est pas besoin.

Il n'y a donc pas de mouvement vers l'avant. Le degré reste figé par la volonté du locuteur ([11, 13, 14]) ou par le manque de besoin (notion de satiéte en [12]) qui fait qu'aller au-delà serait considéré comme mal venu ([12]) voire excessif ([13] *too much*) :

[11] I said I didn't want to hear about it but she went on just the same, coming out with all the details in front of the boys. "That's **quite enough**," I said and I put my hands over my ears. (B. Vine, *Asta's Book*)

[12] She hastily put down the bottle, saying to herself 'That's **quite enough**-I hope I shan't grow any more. (L. Carroll, *Alice's Aventure in Wonderland*)

[13] 'Do not tell me about it,' said Maria. 'I do not want to hear it. This is **enough**. This was too much.' (E. Hemingway, *For Whom the Bell Tolls*)

[14] There he reported to Admiral Ramsay on the success of the German air attack. Ramsay decided enough was enough: after one supreme effort for the remainder of the day and night, there should be no further attempt to take troops off by daylight. (N. Harman, *Dunkirk: The Necessary Myth*)

Le bouclage sur le degré lui-même renforce l'idée de fixité, de refus d'aller de l'avant : *Enough is enough !* C'est une position ferme qui résulte de l'identification du degré à lui-même, qui représente alors un degré unique, rejetant toute altérité, toute autre possibilité dans l'échelle graduelle orientée, i.e. toute ouverture vers la zone de l'au-delà.

Dans ce contexte, on s'aperçoit que le degré défini par *enough* représente un seuil-terme, qui ne peut être dépassé : le seuil de l'acceptable pour le locuteur. Dans tous les cas on peut en effet introduire le commentaire '*Stop it ! No more !*' ou '*Arrêtez ! N'abusons pas !*' ou encore :

[15a] Point trop n'en faut : l'excès est rejeté.

[15b] It's too long : équivalent à 'longer than it should be' où *should* reflète la norme du locuteur.

[15c] Ca suffit comme ça! N'en rajoutons pas! : la quantité déjà validée est la bonne.

L'altérité est rejetée, la valuation est négative.

### III.2. Already

La présence de la marque *already* est compatible avec ces contextes. Selon G. Col<sup>5</sup>, *already* dans son acception modale ('*straight, direct, fully prepared*') permet l'accès à l'intérieur de la notion et l'espace considéré est rejeté. Sa présence aux côtés de *enough* semble justifier ou renforcer la prise de position de l'énonciateur :

[16] ‘for I would not have him exposed on any account in the world; he has had injury **enough already** by me, and I would not be instrumental to do him any more’.

(D.Defoe, *The Fortunes and Misfortunes of the Famous Moll Flanders and c)*

*Already* explicite l'entrée dans la notion en posant l'existence d'une certaine quantité validée de la notion *injury*. *Enough* mesure graduellement cette quantité. Le locuteur semble faire le choix exclusif de cette quantité, rejetant ainsi toute autre occurrence possible (*not any more*) du prédicat ; ceci expliquerait que l'association entre *enough* et *already* n'apparaît qu'en contexte à orientation négative.

Associé à *too*, *already* indique aussi le refus d'aller plus avant, de progresser dans la zone d'excès graduée :

[17] [...] and you ask me to take things seriously. I take them **too** seriously **already**.' (E. Hemingway, *For Whom the Bell Tolls*)

### III.3. Enough of

L'orientation négative peut aussi être marquée de manière spécifique avec la construction en *enough of*<sup>6</sup>. La notion associée au degré a été préconstruite (ici prédiquée existentiellement), comme l'indiquent l'anaphore en *that* [18] et les reprises stricte en [19] et lâche en [20] :

[18] Alright, **enough of that** scurrilous nonsense, Mr. Snort. (Hot Press. Dublin, Ireland: Hot Press, 1991)

[19] "I don't want children" [...] "I've had **enough of** children." (B. Vine, *Asta's Book*, 1993)

[20] In another minute the whole head appeared, [...]. The Cat seemed to think that there was **enough of** it

<sup>5</sup> Au sujet de l'emploi de *already* dans 'Do not try to be any more ignorant than you already are' l'auteur suggère: 'the utterer asserts that [...] the degree of ignorance [thus] reached [...] means that there remains space to be covered, but the space left is [...] rejected [...]'.

<sup>6</sup> Voir à ce sujet C. Delmas (1983 : 93) : 'Remarquons qu'avec le rhétémiseur OF, ENOUGH est orienté à gauche'.

now in sight, and no more of it appeared. (L.Carroll,  
*Alice's Aventure in Wonderland*)

Dans tous les cas on est déjà à l'intérieur de la notion puisqu'elle est préconstruite : aller plus loin indiquerait l'excès car non désiré.

De même en français : *J'en ai assez (stop !)* implique que la quantité (*en*) déjà posée existentiellement est une limite à ne pas franchir.

On retrouve d'ailleurs cette valuation négative explicitée en contexte :

[21] 'I've had **enough of** your melodrama,' Adam snarled.  
(Crimson, Conran, 1992)

[22] 'We've had **enough of** this oldy-worldy stuff.'  
(Raymond, *The Divided House*, 1985)

Jusqu'à présent, nous avons constaté qu'*enough*, dans sa valuation négative, s'identifie au seuil qui représente une limite à ne pas dépasser. Comment cette analyse est-elle compatible avec celle d'outil d'accès au possible ? On comprendra en effet qu'*enough* ne fonctionne pas ici comme le seuil permettant la validation d'un état de chose représenté à droite sous forme d'une infinitive du type 'enough to do something'.

Cependant, on s'aperçoit qu'il représente l'accès à un état lié au locuteur ou à celui qui en tient lieu :

[23a] enough for my liking / assez pour moi  
[23b] for his / her liking.

C'est le locuteur qui impose sa norme. Il effectue cette opération qualitative au moyen de l'affect (*liking*) ou du goût (*taste*) :

[23c] Is it to your liking ? / This is very much to my taste.

L'appel aux autres sens (*eyes, ears*) ne rendra compte que de la source du jugement :

[23d] This music sounds odd to my ears.

Dans l'orientation négative *enough* ouvre l'accès à la zone d'excès. Ce qui est rendu possible, c'est le mécontentement ; de cela le locuteur ne veut pas, il le rejette.

De son côté le français *trop c'est trop !* fera référence à la zone altérée de l'excès qu'il rejette. Par ailleurs, l'expression :

[24] When enough is too much.

montre que le degré atteint (*enough*) établit une limite un peu tardive, car on est déjà situé dans la zone de l'excès, comme l'indique la traduction 'Quand assez est déjà trop'. Le degré-seuil est placé trop loin dans l'échelle graduelle, il y a chevauchement partiel du pôle

constitutif de la gradation et de la zone altérée, de là la contradiction apparente.

#### IV. *Enough* à valuation positive

Dans cette orientation, le degré atteint est convenable pour le locuteur. ‘*J’ai assez (merci) !*’ indique que le sujet locuteur manifeste sa satisfaction. De là l’idée de satiéte dans :

[25] They had food enough.

Au 16<sup>e</sup> siècle, la ‘suffisance’ en français désignait une qualité associée au contentement. De même pour *enough* formé en Vieil Anglais sur *beneah* signifiant (*he*) *enjoys*. On trouve alors et par la suite cette connotation positive dans de nombreux contextes qui indiquent que le besoin est comblé :

[26] Celle vertu ... nommee suffisance et contentement des choses nécessaires. (Tyard, tr. Hebrieu, Dial. I)

[27] Tu rends content mon désir a suffire. ( Peletier, tr. Pétrarque)

[28] Enough is as good as a feast.

Le contexte n'est pas polémique et ne remet pas en question un procès validé. Le degré convenable est atteint, il permet l'accès à quelque chose valué positivement par le locuteur, qui n'a donc pas besoin de prendre en compte la zone ouverte au-delà. Il ne la refuse pas, il la laisse de côté ('davantage serait inutile, non nécessaire').

Par exemple en [29] on comprend que les lois sont assez nombreuses (*assez suffisantes*) et qu'il est inutile d'en ajouter :

[29] Quand nous n'aurions que nos loix et nos vieilles observations, elles sont assez suffisantes sans emprunter d'ailleurs. (La Noue, I)

Cette valuation positive de *enough* rejoint celle de l'adverbe *already* dans son acception modale associé à *can*, comme l'a montré G. Col. dans l'article déjà cité<sup>7</sup>. L'auteur y fait référence à une continuité notionnelle, une ouverture, un possible implicitement mis de côté.

De manière générale, *enough* est le degré atteint permettant l'entrée dans la notion, et par là-même le contentement du locuteur puisque cela correspond à ce qui lui convient, sans chercher plus loin. L'entrée dans la notion se fera de manière différente selon que le degré défini par *enough* est associé à une notion gradable ou non.

---

<sup>7</sup> L'exemple cité par l'auteur est: ‘*Nick, can you take us through the six on the left so you can have a look at them already?*’.

## IV.1. *Enough* associé à du non gradable

La frontière est vide. L'entrée dans la notion nous place directement à l'intérieur (en I), et permet de prendre en compte l'existence d'une occurrence quelconque de cette notion. C'est l'existence qui représente le degré suffisant permettant l'accès à ce qui est attendu.

[30] No. I have thy hand. Thy hand is **enough**. (E.

Hemingway, *For Whom the Bell Tolls*)

On pourrait expliciter : 'La présence de ta main me comble, je ne demande rien de plus'. Il serait incongru d'ajouter *\*no more please*.

[31] "Do you not want to know who has taken it?" cried

his wife impatiently. "YOU want to tell me, and I have  
no objection to hearing it." This was invitation enough.

(J. Austen., *Pride and Prejudice*)

On peut gloser : '*She considered it as an invitation*'. Le nombre de propriétés identifiables à la notion est suffisant pour permettre l'entrée dans la notion <*be invitation*>. L'entrée engendre l'existence de l'occurrence, et permet l'ouverture, l'accès au contentement ici de l'interlocutrice, qui désire poursuivre.

[32] I have faults **enough**, but they are not, I hope, of  
understanding. (J. Austen., *Pride and Prejudice*)

Le locuteur prédique l'existence de plusieurs occurrences quelconques de la notion par rapport à lui. *Enough* indique que la quantité atteint le degré qui permet d'associer au sujet la propriété <*be faulty*>.

Ainsi *enough* représente le degré atteint dans le nombre de propriétés identifiables à la notion permettant l'entrée en (I) de la notion (donc l'existence d'une occurrence de cette notion) et par là-même le contentement du locuteur : cela convient à la norme qu'il impose.

Ce phénomène ne s'applique pas aux adjectifs non gradables (\**I'm ready enough* / \**I'm not too ready*) car l'entrée n'engendre pas l'existence d'occurrences de la notion. En revanche, on voit apparaître *enough* associé à des adjectifs gradables.

## IV.2. *Enough* associé à du gradable

Dans ce cas, la frontière (F) associée à la notion entre en jeu :

[33] Crime is bad **enough**. (*Independent*, electronic  
edition of 1989-10-06, Law section)

[34] "In other words, it's bringing out in the open that  
we think she's mentally disturbed." [...] "She seems  
happy enough," he said. (B. Vine, *Asta's Book*, 1993)

L'emploi de *enough* semble atténuer la propriété associée à la notion : on glose [34] par ‘elle semble heureuse finalement...assez pour dire qu’elle n’est pas malheureuse’. On entre dans la frontière (le ‘pas vraiment’) par élimination de l’extérieur (E) qui est préconstruit (contexte gauche) : *she’s mentally disturbed*, impliquant logiquement ‘*she’s not happy*’. L’intérêt de la glose fournie (‘assez pour dire qu’elle n’est pas malheureuse’), c’est l’apparition du repère constitutif : ‘pour dire que ...’. Ça n’est pas tant l’énonciation (le ‘dire’) qui est en jeu ici que la définition, par le locuteur, de la propriété associée au sujet : c’est un jeu sur la notion et sa construction. On peut gloser par : ‘*she can be considered as happy/it can be called happiness*’. En effet, le nombre de propriétés identifiables à la notion est suffisamment important par rapport au nombre de propriétés altérées, pour permettre l’accès en (F).

Certains adverbes sont associés à la frontière, comme *rather* (à orientation négative) ou *quite* et *fairly* (à orientation positive). On peut les rapprocher de *enough* dans les énoncés précédents : en [33] ‘*crime is rather bad*’, en [34] ‘*she seems quite/fairly happy*’, malgré des connotations différentes.

Cependant, ce rapprochement ne doit pas nous amener à confondre ‘gradation par échelle graduelle’ et ‘gradient’. En effet, on s’aperçoit que le degré atteint dans l’échelle graduelle (*enough*) s’identifie à un point du gradient dont est munie la notion, et qui appartient à la frontière. Il y a superposition d’une échelle graduelle et d’un gradient et identification en un point ; de là les valeurs voisines que l’on vient de mettre en évidence.

L’opposition entre *enough* et *just* confirme que le degré atteint (*enough*) correspond à la frontière et non à l’intérieur strict :

[35] ‘He was quiet **enough**, seemed a nice **enough** guy ...’ ‘Quiet **enough**, **rather than just** quiet?’ Innes nodded. ‘Seems Mr Herdman hosted a few late-nighters for his friends.’ (I. Rankin, *A Question of Blood*)

*Just* (dont le sens d’exactitude est précisé au cours des siècles)<sup>8</sup> place le sujet en (I strict) et lui associe toutes les propriétés définitoires de la notion <*be quiet*>. *Enough* place le sujet en (F) indiquant qu’il existe aussi des propriétés associées à (E) : *host a few late-nighters*.

---

<sup>8</sup> OED : not more than XVII ; not less than XVIII.

Cet emploi de *enough* avec du gradable le classe habituellement dans les atténuateurs (downtoners). Cependant, l'orientation reste positive, puisqu'il indique que l'on entre dans la notion. On ne rejette pas pour autant des degrés autres sur l'échelle graduelle. L'altérité (zone altérée de l'*au-delà*) n'est pas rejetée puisque pas prise en compte.

Ceci explique l'incompatibilité d'emploi entre *just enough* et *even more* :

[36] This coffee is just warm enough \*and even more.

*Just*, contrairement à *even*, ne permet pas une relance<sup>9</sup> car il ne prend pas en compte l'existence d'une zone au-delà qui viendrait à manquer : on définit le degré exact (*just*), la zone altérée n'est pas prise en compte. Elle n'est pas pour autant rejetée, car on ne dira pas :

[37] This coffee is just warm enough \*and no warmer / and no more.

Il en va de même avec un nom. *Just* ne prend pas en compte la zone au-delà :

[38] If only I had enough money to raise a decent lawyer ! (J. Kerouac)

On ne pourra pas dire : *If only I had just enough money \*and even more!*

#### IV.3. Les constructions en *enough* + N et N + *enough*

L'emploi de *just* soulève aussi le problème de la position du nom par rapport à *enough*. Ces constructions ont déjà fait l'objet d'une étude par C. Delmas<sup>10</sup> fondée sur l'opposition rhématique / thématique. *Just* est ici un critère d'opposition :

[39] They had ( just) enough food / They had (\*just) food enough

Si on cherche à expliciter ces constructions, on s'aperçoit que celle en *enough* + N repose sur un préconstruit qui est l'existence de la notion :

[40] But the difficulty was that they had scarcely enough money to keep themselves. (J. Austen, *Pride and Prejudice*)

---

<sup>9</sup> C. Delmas (1983: 92) met en évidence l'impossibilité d'avoir ‘\*Il a JUSTE ASSEZ pour acheter X et MEME de quoi mettre de côté’, en se fondant sur le fait que MEME permet une relance.

<sup>10</sup> Id.

On pourrait gloser par: ‘they had a certain amount of money, which was hardly the amount required’, faisant apparaître une opération quantitative d’existence. L’extraction est implicite : *enough (of) money*. Cette valeur quantitative est compatible avec l’emploi de *just* et aussi avec des occurrences plurielles.

En revanche, si la construction inverse n’est pas acceptable (\**they had scarcely money enough to keep themselves*), c’est peut-être parce qu’elle renvoie à autre chose que du quantitatif. En effet, la construction N + *enough* n’accepte pas *just*. Le corpus met en évidence un jeu sur le qualitatif<sup>11</sup> :

[41] Your coming back was miracle **enough**. (E. Hemingway, *For Whom the Bell Tolls*)

[42] I was not then master **enough** of myself to know what could or ought to be revealed. (J. Austen, *Pride and Prejudice*)

[43] We had talk **enough**, but no conversation; there was nothing discussed. (S. Johnson)

[44] Edward Greenfield finds the Medea at Covent Garden relentlessly loud Cool, but **not** Callas **enough**. (*The Guardian*, electronic edition of 1989-11-08)

On cherche à définir en [41] ce qui a permis le retour : ‘cela relevait du miracle’ ; en [42] la propriété <*be master/in control*> associée au sujet ; en [43] la teneur de l’échange (<*be talk*>) qui ne relevait pas de ce qui était escompté (<*be conversation*>) ; en [44] la qualité de la performance d’une chanteuse dans le rôle de Médée par référence à celles que l’on associe à une autre<sup>12</sup>.

On remarque que cet emploi est contraint par la présence des opérateurs d’identification <*be*> et de localisation <*have*> qui permettent de définir qualitativement un sujet par rapport à une notion.

---

<sup>11</sup> En [30] les occurrences plurielles permettent de construire la propriété <*be faulty*>. On joue sur le qualitatif.

<sup>12</sup> Remarquons à ce sujet que l’emploi de la négation avec *enough*, qu’il soit associé à un nom ou un adjectif, au quantitatif ou au qualitatif, renvoie à un degré qui ne convient pas, et qui donc correspond à l’altérité. La chanteuse n’est pas comparable à La Callas car ses performances sont inférieures. Elle n’est qu’elle-même, ‘seulement’ elle : distanciation par rapport au repère-comparant. Voir à ce sujet A. Culoli (1997 : 16) : ‘Ainsi *seul(ement)* comporte une double discontinuité : (*non nul/nul*) et (*plus/pas plus*)’.

On peut ainsi avancer la thèse d'un emploi différent de la notion lorsque cette dernière est associée à *enough* : emploi quantitatif du Nom quand il suit *enough* ([40] *enough money*) et d'un emploi qualitatif du Nom quand il précède *enough* ([41] *miracle enough*).

On maintient donc l'idée de base que le degré défini par *enough* renvoie à ce qui est adéquat (AD), dans tous les cas.

## V. Cas de *too*

La problématique est la suivante :

L'emploi de *too* dans le cadre d'un repère non spécifié n'opère que sur des notions qui ont la possibilité d'être graduées. On le trouvera associé à des adjectifs ou des adverbes définis comme tels.

Si *enough* a été défini jusqu'à présent comme un outil d'accès, *too* représente un degré quelconque appartenant à la zone altérée par rapport au degré-seuil qu'est *enough*. On attribuera à ce degré une valeur d'excès par rapport à la norme, du type 'more than enough'. On a une valuation négative.

Dans le cadre d'un repère spécifié :

[45a] This coffee is **too** hot to drink, it's undrinkable.

ou implicitement reconstructible en contexte comme dans :

[45b] This coffee's **too** hot [ for me to drink it]

*Too* ne permet pas l'accès au validable pour l'état de chose envisagé : c'est donc un outil de blocage, au même titre que *not enough*. Sa négation lèvera le blocage :

[45c] This coffee is **not too** hot to drink, it's drinkable.

De même dans le cadre d'un repère non spécifié et non reconstructible en contexte :

[45d] He speaks **too** quickly

on peut mettre en évidence la norme définie par le locuteur avec l'emploi de *should* : 'more quickly than he should speak'. L'écart par rapport à cette norme donne une valuation négative, car le degré atteint ne convient pas à la norme que le locuteur s'est fixée. On rejoint ici l'étude précédente sur *enough* avec repère implicite.

Cependant, il est un emploi particulier de *too* dans le cadre d'un repère non spécifié, qui perd sa valeur d'excès au profit d'une valeur de haut degré.

## V.1. Valeur de haut degré

On constate que cette connotation n'apparaît qu'avec des adjectifs appréciatifs ou de jugement ou des 'private verbs' :

[46a] It's too kind of you / I'm not feeling too well.

[46b]'I came here with Miss Lavish, who was to explain everything; and just by the door – it is too bad! – she simply ran away, and after waiting quite a time I had to come in by myself.' (G.M.Forster, *A Room with a View*)

Pour les équivalents on fera appel à des adverbes de haut degré comme *very*, *extremely*, *absolutely*. Pour [46b] on proposera de traduire par 'comble de malchance !'. Il est bien question de valuation. D'ailleurs, dans le domaine du français, Henriette Gezundhajt remarque que les équivalents ne se limitent pas à *extrêmement* ; ce sont aussi « des adverbes de manière dont le sémantisme est neutralisé au profit d'une valeur appréciative amplificatrice de la part de l'énonciateur »<sup>13</sup> ; par exemple *extraordinairement*, *fabuleusement* pour la valuation positive, *épouvantablement*, *fâcheusement* pour la valuation négative.

Si R. Quirk signale que cet emploi est limité au langage familier, il semble surtout qu'il apparaisse dans le cadre du discours. C'est en effet dans ce cadre que l'énonciateur est plus à même de moduler son discours car il s'agit bien ici de modalisation.

Quel phénomène apparaît dans le haut degré qui soit susceptible d'apparaître dans la construction de *too* ?

La valeur de haut degré provient d'un fonctionnement particulier lié au centre d'organisation de la notion, qui fonctionne alors comme centre attracteur. A. Culoli définit l'attracteur comme étant « qualitativement un point de concentration »<sup>14</sup>. L'attracteur ramène toute occurrence au centre par identification à ce centre.

Sur du gradable, on passera de *she's kind* à *she's very kind*, idée de renforcement de l'appartenance à la notion. L'idée habituelle de haut degré s'avère impropre ici puisqu'il n'est pas question d'échelle graduelle. On préférera parler de valeur par excellence obtenue par un phénomène de renforcement, une sorte de surenchère de la part du locuteur.

---

<sup>13</sup> H. Gezundhajt (2000: 70).

<sup>14</sup> A. Culoli (1990: 61).

Sur du non gradable, l'idée de renforcement de l'appartenance à la notion subsiste comme en témoigne l'énoncé emprunté à D. Bolinger :

[47] This building is quite a building!

que l'on peut paraphraser par ‘ce bâtiment est remarquable !’.

On constate qu'en français, le phénomène est le même avec par exemple : *Il est trop mignon !*. On comprend plus facilement le lien entre *trop* et *très* (valeur dite de haut degré) quand on remonte à la formation de cet adverbe qui au départ renvoyait à une grande quantité ('*troppus*' en bas latin signifiait 'troupeau'). Dans cette acception on voit apparaître progressivement des emplois comme *trop bien* (1175), *trop mieux* (1360), *trop plus* (1381), puis à partir du 17<sup>e</sup> siècle *trop aimable*.

Cette idée de grande quantité est compatible avec la notion de renforcement évoquée précédemment. Cependant si l'adverbe *very* (ou *très*) exclut toute valeur modale, comment établir le lien avec l'idée première contenue dans *too* ?

## V.2. De la frontière au centre attracteur

Par cette opération d'attraction, il n'est pas question d'entrée dans la notion (comme c'est le cas pour *enough*), puisque l'occurrence attirée au centre appartient déjà à l'intérieur de la notion.

Ainsi on peut commencer à cerner les différences suivantes :

[48a] *she's kind* : occurrence quelconque de la notion.

On est en (I).

[48b] *she's very kind* : occurrence par excellence. On est au centre.

Dès lors qu'on fait entrer en jeu une échelle graduelle orientée, on s'aperçoit que :

[49a] *She's kind enough*: entrée en (F) de la notion <be kind>, donnant une valeur modulée à l'occurrence : ‘assez pour la définir comme telle’.

[49b] *She's too kind* : on est déjà à l'intérieur de la notion.

En effet, le degré défini par *too* indique que l'on part de la zone frontière (F) à laquelle implicitement *enough* a donné accès dans *she's kind enough*<sup>15</sup>. Par rapport à ce degré seuil, *too* indique un dépassement. Cependant il n'est plus ici un outil de blocage, puisqu'il n'est pas question d'accès ou non à un état de chose (en l'occurrence

---

<sup>15</sup> Cela n'exclut d'ailleurs pas le préconstruit *she's kind* qui place l'occurrence quelconque en (I).

ici l'intérieur de la notion), puisqu'on est déjà situé à l'intérieur. *Too* perd alors sa valeur d'excès dans cet emploi car l'échelle graduelle sur laquelle il est construit se superpose au gradient dont est munie la notion. La subjectivité liée à l'excès semble donc disparaître au profit de l'objectivité liée au centre attracteur (par équivalence avec *very*)<sup>16</sup>. Ainsi la valeur première de déplacement contenue dans *too* correspond ici à une opération d'attraction au centre.

Cette idée première de dépassement est compatible avec celle de progression vers le centre (attraction, renforcement). En effet, si on reprend l'énoncé [47] on remarque le choix de l'équivalent 'remarkable' dans 'It's a remarkable building!'. Cet adjectif ne renvoie pas à du haut degré en soi, mais à une idée de différenciation. On remarque le bâtiment parce qu'il se distingue des autres. C'est la différenciation qui crée le haut degré. Et c'est bien par différenciation que l'on définit la zone à laquelle appartiennent les degrés définis par *too*. Ils appartiennent à la zone altérée (au-delà) par rapport à *enough*, pôle constitutif de la gradation. Dès lors qu'on dépasse comme ici le degré permettant d'accéder à la notion (*enough*), en parallèle sur le gradient on fait fonctionner le centre organisateur comme centre attracteur. Tous les degrés altérés par rapport à *enough* correspondent au haut degré de la notion à laquelle ils sont associés<sup>17</sup>.

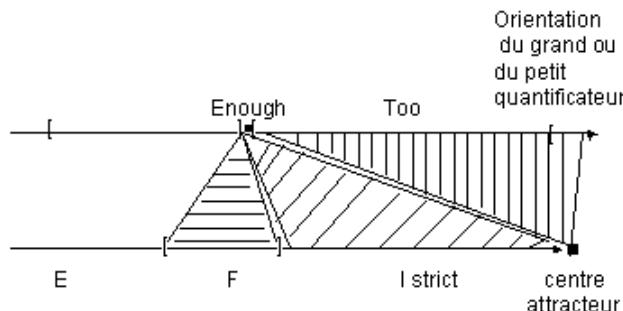
Il est difficile de proposer une représentation de la correspondance entre l'échelle graduelle de la suffisance et le gradient dont est munie la notion associée. Car un degré ou une occurrence sur une gradation correspond à une zone sur l'autre gradation. En effet, le degré unique défini par *enough* dans l'échelle graduelle est identifiable à toute occurrence de la zone frontière (F) sur le gradient associé au domaine notionnel ; de même, tout degré appartenant à la zone altérée représentée par *too* est identifiable à l'occurrence-type du centre-attracteur. Ces deux gradations se superposent. On peut cependant tenter une représentation par projection, qui favorise ces correspondances. Dans ce cas, l'échelle graduelle est orientée dans le

---

<sup>16</sup> Si *too* renvoie à une notion de dépassement, ce n'est pas le cas de *very*, comme le souligne C. Guimier (1998 : 230) : « solidement adossé à l'espace, [very] refuse d'assigner tout cinétisme, quel qu'il soit ».

<sup>17</sup> Ceci rejoue la remarque que fait R. Rivara (1995: 33) sur le français : «*autre* et *autrement* fonctionnent fréquemment comme marqueurs de supériorité : *il est autrement compétent que son frère* ; *Balzac, c'est (bien) autre chose que Dickens*».

même sens que le gradient de la notion associée (on considérera que I est l'intérieur d'une notion positive comme *cute* ou d'une notion négative comme *bad*) :



Ainsi le cinétisme associé à l'adverbe *too* permet de perdre sa valeur première d'excès au profit d'une valeur distinctive comme le haut degré. Différents cas peuvent alors s'expliquer.

### V.3. Différents cas peuvent s'expliquer

C'est cette valeur distinctive d'altérité qui permet d'expliquer la présence de l'adverbe *too* dans les emplois équivalents à *as well* :

[50] They all – David, **too** – judged that she was simply exhausted because this baby was coming too soon. (D.  
Lessing, *The Fifth Child*)

*Too* dans ce contexte a pour équivalents *also*, *as well*<sup>18</sup> et a un sens proche de : *in addition*, *besides*, *moreover*.

A. Lancri indique que « TO et TOO ont une même origine : ils remontent tous deux à la racine IE \*do, particule déictique signifiant ‘vers’, ‘jusqu’à’ ». L'auteur avance la thèse d'une confusion historique entre cette particule (préposition ou adverbe) et son homophone en V.A., préfixe issu d'une autre racine indo-européenne, le dissociatif \*di prenant tantôt le sens de ‘division’, tantôt le sens d’‘association’. On comprend mieux le lien avec l'idée de base de dépassement portée par *too*. En effet, son emploi signifie ici qu'on dépasse la quantité, la mesure escomptée, servant de norme. Dans l'exemple [50] proposé, *too* indique que l'élément *David* est ajouté à l'ensemble préconstruit, confirmant qu'il appartient à la globalité représentée par *all*. On a un phénomène d'inclusion par ajout, par

---

<sup>18</sup> M. Swan (1995: 45)

progression, comparable au dépassement du degré *enough* sur l'échelle graduelle. Ce phénomène, d'ailleurs, est proche de l'inclusion par identification ou égalisation que représente *even*.

Ainsi la confusion présumée entre ces deux racines indo-européennes différentes permet de comprendre le lien qui existe dans *too* entre d'une part l'idée de déplacement (\**do* : ‘mouvement vers’) et d'autre part l'altérité par rapport au pôle constitutif *enough* (\**di* : disjonction) et le dépassement du seuil (\**di* : adjonction).

Dans le cas de *not too*, comme dans :

[51] She's **not too** happy / I'm **not too** sure

on s'aperçoit que la négation sur *too* à valeur de haut degré inverse l'orientation et nous place en F de la notion associée<sup>19</sup>. L'inversion apporte une modalisation : le degré ne correspond pas à ce qui était escompté (la norme). De là l'équivalence avec *not that happy/not so much happy* qui rejettent le haut degré préconstruit. L'orientation négative permet l'équivalence avec *rather* associé à la valeur complémentaire : *rather unhappy*.

Dans le cas de *none too*, comme dans :

[52] The rushes on the floor were **none too** clean:  
hungry wolf-hounds forages amongst them for bits of  
food and Corbett heard the squeak and scamper of rats.

(P.C. Doherty, *Crown in Darkness*)

la présence de la négation forte *none* permet de parcourir tous les degrés possibles et de les éliminer (le haut degré inclus). Ceci explique l'équivalence avec *not at all*. Ainsi, rien de comparable avec le haut degré : ‘les tapis étaient loin d’être propres’. On sort de la notion.

Ceci s'oppose à *all too*, comme dans :

[53] Karen Barber's flood of tears was **all too**  
understandable. (*The Times*)

*All* globalise les degrés possibles liés à la notion *<be understandable>* et en association avec *too* les fait converger vers le centre attracteur. On a un phénomène de renforcement<sup>20</sup>, que l'on retrouve dans la traduction : ‘s’expliquaient tout ce qu’il y a de plus facilement’. A noter la notion de dépassement là aussi avec ‘plus’.

Enfin, dans le cas de *only too*, comme dans :

---

<sup>19</sup> La négation fonctionne de même sur *too* à valeur d'excès : du blocage on passe à l'accès (*It's not too hot to drink, it's drinkable*).

<sup>20</sup> L'OED atteste une idée de renforcement, d'intensification en M.A.

[54] Men [...] **only too** willing to foist the burden on to others. (W. Van, T. Clark)

encore une idée de renforcement grâce à la valeur *only*. En effet, la traduction l'indique : ‘sont plus que disposés / ont une forte propension / n’ont que trop tendance à’. La présence de *only*, formé sur ‘one’, amène un caractère d’unicité au haut degré en le distinguant par rapport aux autres.

Il reste maintenant un emploi assez particulier de *too* lié au haut degré. Il est contradictoire si on maintient à *too* sa valeur d’excès. R. Quirk<sup>21</sup> le signale en langage familier américain :

[55a] A- You can’t do it. B- I can **too** (dans le sens de ‘I certainly can’).

Il se manifeste aussi dans le langage adolescent français. Devant une difficulté, on pourra entendre :

[55b] J’peux **trop** y arriver !

Et plus sibyllin :

[55c] Non, **trop pas** ! (ou encore) C’est **trop pas** ça ! dans le sens de ‘Non, pas du tout !’.

On remarque un contexte polémique : l’énoncé repose sur un préconstruit oppositif, présent en contexte gauche ([55a] : *you can’t*) ou implicite dans la situation métalinguistique ([55b] : difficulté rencontrée). C’est une réfutation catégorique qui revient à dire : ‘Ce n’est pas le cas’. On peut d’ailleurs ajouter en [55b] ‘bien sûr que si, je peux y arriver !’. On a affaire à une assertion, manifeste dans l’équivalent anglais ‘certainly’. Le choix exclusif se porte sur la valeur complémentaire à celle du préconstruit. Cette réfutation est catégorique : pour cela le locuteur utilise le degré du dépassement dans sa valeur de haut degré, de manière à renforcer la valeur assertive qu’il choisit. Il rejette sans appel la valeur complémentaire, et toute autre possible (comme en témoigne *pas du tout*). C’est une remise en cause du bien-fondé de l’assertion précédente : on pourrait penser pour [55c] à l’expression ‘c’est archi-faux’. Ce phénomène peut être mis en parallèle avec le renforcement dû à l’attraction au centre : ici attraction à la valeur altérée, complémentaire à celle qui a été préconstruite.

---

<sup>21</sup> R. Quirk et al. (1985 : 7.57)

## Conclusion

Après avoir parcouru ces emplois absous de *enough* et *too*, pouvons-nous maintenir le postulat de base, à savoir l'adéquation et la non adéquation à la norme (AD / NON-AD) en termes d'accès et de blocage ?

L'étude de corpus permet de dire que *enough* reste bien un outil d'accès, que le repère constitutif soit explicite ou implicite. Quand le repère est explicite (du type : *enough to do something*) il permet d'accéder au validable pour cet état de chose envisagé ; quand il est implicite, c'est le cas des emplois absous, il permet d'accéder à une valuation qualitative de la part du locuteur ; selon sa position le locuteur s'arrête à ce qui lui convient (contentement), ou prend en compte ce qui ne lui convient pas (mécontentement).

On maintient donc la valeur d'adéquation à la norme pour *enough* car le degré atteint convient au locuteur et lui permet d'accéder à la notion : entrée en (I) ou (F).

On parlera de valuation positive (contentement) si le locuteur ne tient pas compte de la zone altérée, l'espace au-delà.

On parlera de valuation négative s'il tient compte de l'altérité et la rejette.

On maintient également la valeur de non-adéquation à la norme pour *not enough* mais aussi pour *too* qui traduit un dépassement par rapport à la norme que représente l'appartenance à la notion (en définissant une occurrence quelconque). Ce déplacement sur l'échelle graduelle est mis en parallèle avec le phénomène d'attraction au centre du domaine notionnel. On obtient par altérité selon les cas une valeur de renforcement d'une propriété (haut degré) ou une sur-assertion. Dans cette acception particulière de *too* il n'est plus question de blocage, puisque la valeur d'excès fait place à du haut degré.

Nous avons ici des outils incomparables de valuation, qui appartiennent à la catégorie syntaxique des adverbes. Leurs emplois ainsi mis en évidence permettent de rejoindre la thèse d'H. Gezundhajt qui remarque à juste titre que « les adverbes ne sont ni complètement lexicaux ni totalement grammaticaux, ce sont plutôt des marqueurs modaux »<sup>22</sup>.

---

<sup>22</sup> H. Gezundhajt (2000 : 90)

- Col, G. (2001) « Already : from a Topological Point of View », *Anglophonia* 9, pp. 71-84.
- Culioli, A. (1990) « Sur le Concept de notion », *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tome 1. Paris : Ophrys.
- (1992) « *Un si gentil jeune homme !* Et autres énoncés », *Information grammaticale* 55. Paris.
- (1997) « A propos de la Notion », Rivière, C., Groussier, M.-L. (eds), *La Notion*, Gap, Ophrys, p 16.
- Delmas, C. (1983) « Enough et Assez », *Analyse météo-opérationnelle de l'anglais*, TREMA 8, Université de Paris 3.
- Gezundhajt, H. (2000) « Adverbes en *-ment* et opérations énonciatives. Analyse linguistique et discursive », Peter Lang.
- Guimier, C. (1998) *Syntaxe de l'adverbe anglais*. Presses universitaires de Lille.
- Lancri, A. « Recherche d'un invariant et variation diachronique : le cas de TO/TOO en anglais », non publié.
- Molinier, C. (1990) « Une classification des adverbes en *-ment* », *Langue française* 88, Larousse.
- Montaut, A. (1995) « Suppression de l'étalon. Comparatif et comparaison dans les langues indiennes *sa* « quasi », de l'à-peu-près au haut degré », *Faits de Langue* 5.
- Moreau, C. (2005) « Enough le degré qui rend possible », *Intensité, Comparaison, Degré* 2, Travaux linguistiques du Cerlico, Limoges.
- Quirk, R., Greenbaum, S., Leech, S., Svartvik, J., (1985) *A Comprehensive Grammar of English*. Londres: Longman.
- Rivara, R. (1993) « Adjectifs et structures sémantiques scalaires », *Information grammaticale* 58.
- (1995) « Pourquoi il n'y a que deux relations de comparaison », *La Comparaison, Faits de Langues* 5.
- Swan, M. [1980] [2000] [2003](1995) *Practical English Usage*, O.U.P.
- Whittaker, S. (1995) « A la recherche de l'étalon : le comparatif tronqué », *Faits de Langues* 5.
- Dictionnaire Latin-Français, F. Gaffiot, Hachette : Paris.
- Dictionnaire de la langue française du 16<sup>e</sup> siècle (1967), 7 vol., E.Huguet Didier : Paris.
- Oxford Dictionary of English Etymology (1996), T. F. Hoad (ed.), O.U.P.

The American Heritage Dictionary of Indo-European Roots (2000), C. Watkins (ed.), Houghton Miflin Company.

Dictionnaire historique de la langue française (2000), 3 vol. Le Robert, Paris.